

MONSIEUR DÉSIRÉ MONNIER

ET

SON OEUVRE

ANNUAIRE DU JURA

de 1810 à 1862

LE CULTE DES ESPRITS

DANS LA SÉQUANIE

TRADITIONS POPULAIRES COMPARÉES

PAR

CHARLES DALOZ

RAPPORT

de Monsieur Charles DALOZ

Messieurs,

La Société a voté l'impression, dans ses publications annuelles, des mémoires encore inédits de M. Désiré Monnier. Au début de cette entreprise de longue haleine qui, je l'espére, sera goûtée du public, il a paru à notre président qu'il serait utile pour nos lecteurs qu'elle fût précédée d'une appréciation générale et critique de l'œuvre de notre vénérable président perpétuel, malheureusement disséminée, sauf deux volumes, dans vingt et quelques tomes d'annuaires publiés depuis 1840, recueil assurément excellent puisqu'il a été recommandé comme modèle par le ministre de l'instruction publique pour tous les travaux du même genre, mais que chacun ne peut avoir sous la main.

Ce rapport ne sera nullement le panégyrique d'un homme vivant encore, mais une étude aussi sérieuse, aussi impartiale et aussi consciencieuse que possible de la part prise par M. Monnier dans le mouvement de la science historique moderne.



MONSIEUR DÉSIRÉ MONNIER

ET

SON ŒUVRE

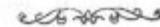
ANNUAIRE DU JURA

de 1840 à 1862.

LE CULTE DES ESPRITS

DANS LA SÉQUANIE

TRADITIONS POPULAIRES COMPARÉES



Depuis quelques années l'histoire de France a subi une transformation complète : elle a été révolutionnée de fond en comble. Non seulement le moyen-âge et la féodalité, mais encore la domination romaine et l'époque gauloise ont été explorés, fouillés, et le champ des explorations a été reculé aussi loin que peut s'étendre le cercle des investigations humaines, c'est-à-dire jusqu'au seuil des temps anté-historiques.

Ce grand mouvement de rénovation n'a pu s'accomplir que par la connaissance approfondie des origines de chacune de nos provinces, en suivant pas à pas leur développement et en portant le flambeau de la critique dans le chaos de titres, de chartes, de diplômes inconnus pour la plupart qui

pouvaient seuls initier à leur existence antérieure et en livrer le secret.

Le département du Jura peut à juste titre réclamer une large part dans cette série de découvertes historiques et archéologiques qui, depuis plus de trente ans, n'ont pas éprouvé un seul jour d'arrêt, et cela grâce aux savants travaux de M. Monnier.

Sous la Restauration les esprits s'étaient sentis entraînés vers les études historiques ; mais comme tous ceux qui s'y livraient ne cherchaient dans l'histoire que des armes pour les luttes de presse et de tribune, elle en resta à peu de chose près au point où l'avaient laissée Voltaire et le dix-huitième siècle. D'ailleurs, les idées de centralisation excessive du comité de salut public et du premier Empire, qui étaient autant dans les idées que dans les faits, opposaient une barrière infranchissable aux recherches sérieuses. On se fut récrié d'horreur à l'idée de sonder nos archives provinciales, de déchiffrer leurs vieux parchemins, de secouer la poussière vénérable qui les recouvrait pour reconstruire les annales d'époques dont le nom seul amenait un sourire de dédain sur toutes les lèvres. Il semblait que la France, dans son développement social, n'eut point suivi la loi d'organogénie imposée à toute créature vivante.

En 1830 il y eut en province une sorte de renaissance ; de là ces revues qui surgirent de toutes parts : *Celle de Normandie* et le magnifique mouvement archéologique qui s'ensuivit, dont MM. de Caumont et Deville furent les promoteurs infati-

gables ; *Celle de Bretagne* avec Brizeux, le dernier bardé armoricain, Turquety, le poète catholique, Colombey, le doux et mélancolique La Morvonnais, et *dont les chants populaires de la Bretagne*, de M. de la Villemarqué, furent le digne couronnement. Ces admirables chants imprimèrent une vigoureuse impulsion aux études celtiques qui se continuèrent avec un rare ensemble et qui nous permettront bientôt de soulever les voiles qui nous dérobaient la connaissance des peuples primitifs de l'Europe, et dont s'enveloppaient leurs idées religieuses. — *Celle du Nord*, où M. Spazier nous initiait à la poésie épique des races d'origine germanique ainsi qu'aux bégaiements de notre langue *d'oil* ; — *Celle du Midi*, où semblait revivre un écho de nos troubadours ; — *Celle de la Côte-d'Or*, qu'enrichissait de ses contes humoristiques, vrais bijoux du seizième siècle, ce pauvre et infortuné Haloisius Bertrand ; — *Celle enfin de Franche-Comté*, où les légendes de notre vieille Séquanie semblaient toute fraîches écloses de l'imagination si fertile et si brillante de M. Thiboudet (1), et

(1) Depuis longtemps, M. Thiboudet a déserté la littérature pour se consacrer entièrement à l'histoire de la Franche-Comté. Il est un des collaborateurs les plus actifs de l'œuvre entreprise par la Société d'émulation du Jura, la publication de tous les manuscrits et pièces originales relatives à l'histoire de la province. Depuis trois ans qu'elle a été réorganisée, grâce au zèle, à l'activité et à l'initiative intelligente de son président, M. Reboul, la Société a déjà remis au jour plusieurs manuscrits fort intéressants. Nous espérons que M. Thiboudet n'a pas dit un adieu définitif aux études de sa jeunesse et qu'il n'est pas tellement absorbé par ses travaux d'érudition qu'il ne fasse encore quelques échap-

où, sous le pseudonyme de Thomas Gorju, racontant l'odyssée de cet aimable vaurien de Chaudron, se cachait une des plumes les plus originales et les plus acérées de la littérature actuelle: l'auteur d'*Il est toujours temps de mourir*, de la *Ferme de Valvert*, et autres romans, M. Guillermet. Quels charmants récits, si diaprés de style, si pittoresques de forme, où la verve et le coloris de Gauthier s'unissent à une élévation de pensées et à une profondeur d'analyse qu'un long et douloureux contact des hommes peut seul inspirer. On est agréablement surpris de rencontrer ainsi tout à coup, dans notre Jura, ses œuvres de *haulte grasse*, assez savoureuses pour reconforter l'esprit éceuré par la littérature de bagne et de cours d'assises qui s'étale sans vergogne dans les journaux à cinq centimes. Nous regrettons sincèrement qu'il ne soit pas encore venu à un éditeur l'idée de les réunir en un volume qui prendrait place dans toutes les bibliothèques de notre pays.

M. Dusillet avait déjà publié son gracieux poème d'*Iseult* et son roman historique, le *Château de Barberousse*. Un peu plus tard M. Jousserandot va nous retracer l'énergique résistance du Wallace de nos montagnes, de Lacuzon, et cette originale

pées dans le champ de l'imagination, et qu'il ne nous tienne en réserve quelques-unes de ces gracieuses nouvelles qu'il excelle à raconter. Peut-être, même, nous rendra-t-il dans toute leur vigueur et leur originalité, quelques-unes de ces figures si tranchées qui se détachent en relief sur le fond de nos annales du seizième siècle.

légende de la Vouivre, souvenir si vivace du vieux druidisme.

Ce mouvement littéraire était secondé par quelques hommes dévoués à la science qui recueillaient, ici des livres, là les vieux débris oubliés des âges et que le passant avait jusqu'alors foulés dédaigneusement aux pieds. A côté de la bibliothèque et du musée naissant de Lons-le-Sauvage, œuvres du respectable M. Piard, un vrai fils de Naudé, aussi zélé qu'intelligent, M. Pallu, à force de patience et d'amour de ses chers livres, créait à Dole une bibliothèque rivale de celle de Besançon, et qui semble lui dire : tu as tout ravi à ma cité, son parlement, son université, mais moi je lui conserve le souvenir de sa vieille royauté, de son ancienne splendeur.

M. Désiré Monnier a pris la part la plus active à ce travail de restauration provinciale. Il s'est chargé de la besogne la plus pénible et la moins brillante, et, grâce à une rare dose d'énergie et de volonté unie à une vaste instruction, il a mené à bonne fin l'énorme tâche de rechercher partout dans notre sol jurassien les traces à demi-effacées des Celtes, des Romains, des Barbares, de la domination féodale, etc. Bourg par bourg il a retracé les annales de notre pays. Que de recherches, quel labeur acharné pour retrouver la filiation de faits presque inconnus qu'une vieille charte, un vieux parchemin font seuls deviner, ou sur la trace desquels l'historien se trouve lancé par quelques lignes d'un auteur dont l'érudition a souvent besoin

d'un sérieux contrôle. Que d'hypothèses avant de pouvoir, à force de déductions et de faits nouveaux, arriver à la preuve de la vérité qu'il poursuit.

M Monnier a surtout, par une étude attentive des localités, de leurs dénominations vulgaires analysées avec une rare sagacité et rapprochées de leur point de départ, admirablement retrouvé tout ce que l'époque celtique a laissé de vestiges dans notre Jura. Non que nous ne reconnaissions tout ce qu'a de périlleux cette méthode des *lieux dits* et dans quelles erreurs elle peut entraîner l'archéologue qui s'y abandonne trop exclusivement. Ainsi, à propos de la ville carrée, éminence en face de la Doye du Suran où se voient des excavations circulaires, creusées de main d'homme et dont la circonférence est achevée par des pierres superposées en hémicycle à l'instar des margelles de puits, il se demande ce que peut signifier ce terme de ville carrée. Or *careg* en celtique signifiant creusé (*caratus*), il est évident pour lui que cela veut dire ville creusée (*vicus*, bourgade), et par altération ville carrée, et que c'est donc un groupe d'antiques habitations gauloises. — Il y a quelques années à peine on attribuait encore aux Gaëls toutes les *fosses à Loup*, les *marges* ou *mardelles* que l'on rencontre sur les plateaux infertiles du centre de la France et sur beaucoup d'autres points, ainsi que les énormes *cloches* creusées dans la terre que l'on trouve dans les bois de sapins des Landes ou dans les forêts de l'Ouest. Mais la découverte des *cités lacustres* des lacs de Zu-

rich, Constance, Bâle, Neufchâtel et l'étude minutieuse de leurs débris, les investigations savantes des Keller, des Schwab, Desor et Troyon corroborées par les travaux analogues dans le Nord des Nilson et des Worsaae ont mis hors de doute l'existence d'une race aborigène répandue en Suisse, en Irlande, en France et en Scandinavie, ne connaissant ni le bronze, ni le fer, et à laquelle il faut attribuer ces idoles retrouvées par M. Boucher de Perthes dans les sablières d'Amiens. Les débris si nombreux retirés des lacs de la Suisse où ils se bâtaient des cabanes sur pilotis ont permis de reconnaître trois âges successifs dans le développement de ces populations autochtones : *l'âge de la pierre* caractérisé par l'emploi exclusif de la pierre de jade ou de silex pour les instruments de toutes sortes et d'armatures d'os pour les flèches, *celui du bronze*, lorsque ce métal remplace la pierre, et *celui du fer*, lorsque ce dernier est substitué au bronze. Cette malheureuse race a été écrasée par les Gaëls, plus forts et mieux armés. En effet, les ossements trouvés pêle-mêle avec les débris des lacs et dans les tombelles avoisinant leurs cités, indiquent qu'ils étaient de taille moyenne et beaucoup plus remarquables par leur agilité que par leur force (MM. Milnes-Edward et de Serre). M. Monnier a donc partagé l'erreur commune en attribuant aux Gaulois ces *mardelles de la ville carrée*, qui sont les seuls vestiges qu'ait laissés dans nos contrées cette malheureuse race qui les a peuplées primitivement.

Suivons-le dans sa reconstitution de la Séquanie. Avec quelle clarté il en fixe les limites, distingue les peuples qui l'habitaient, les Séquanes proprement dits, les Ambarres, etc. Il a retrouvé, vraie divination d'archéologue, le champ de bataille où les Ambrones et les Cimbres défirerent les consuls Manlius et Cépion, la plaine de Château-Gaillard et de Cornoz, dans le Bas-Bugey; où Ambronay et Ambérieux désignent encore clairement la position des Ambrones, la terrible phalange si redoutée des Romains, et dont une partie se fixant dans le pays lui donna son nom. Il restitue avec le même bonheur les villes séquanaises : Vesontio, Lédo, Amagétobrie (Tavaux) et Dittatium; les routes qui les reliaient; les lieux consacrés au culte; le lac d'Antre, le principal sanctuaire druidique (1),

(1) Opinion contraire à celle qu'a développée avec beaucoup de talent et de savoir, M. Toubin, de Salins, dans sa brochure sur LES CHAMPS SACRÉS DE LA GAULE, où, après avoir démontré l'existence de MOYDHON ou MÉDIOLANUM (champs sacrés), centres religieux et politiques, chez chacune des nations gauloises, il place celui des Séquanes à Molain. Nous aurions bien quelques restrictions à faire sur les rapports qu'il prétend avoir existés entre les CIMMERICIENS et les GRECS, et sur les emprunts faits par ces derniers aux idées religieuses et aux institutions des peuples riverains du Pont-Euxin. On s'est fait jusqu'ici une grande illusion sur l'influence exercée par les Egyptiens, les Phéniciens, etc., sur le développement du génie grec, développement, selon nous, tout à fait autochtone, qui ne dut rien aux vieilles religions asiatiques. Les Grecs, de bonne heure, dédaignèrent tout ce qui n'était pas eux; dédain fort légitime et qui n'était que le sentiment de leur force et de leur valeur. Et, en effet, quels rapports peut-on trouver entre l'Olympe grec, où chaque dieu, indépendant des autres et agissant à l'encontre formel des ordres de Jupiter, présente l'i-

puis Clairvaux, Arinthod, le lac d'Illy; les monts sacrés de Joux, de Poupet, d'Alaise, de Mont-Rivel; les *poipes* ou lieux sacrés de la Bresse. celle du château de l'Île à Varenne-Saint-Sauveur, de la citadelle de Sainte-Croix et celle du château de Charangeroux, entourée d'un fossé circulaire, inscrit lui-même dans une autre enceinte arrêtée par un grand fossé de forme elliptique. N'aurait-ce point été un temple du *Dragon* comme Stone-Henge en Angleterre. Cette idée des savants anglais du dix-huitième siècle d'un culte général du *Dragon*, auquel tous les peuples primitifs auraient élevé des temples, a frappé longtemps par sa bizarrerie, et cependant confirmée par la connaissance plus approfondie des mythes de la Haute-Asie (1),

image d'une véritable république, et les vieilles religions fatalistes de l'Asie; et de même entre la cité si libre, si démocratique d'Athènes et les gouvernements despotes de l'Orient ou des contrées hyperboréennes. La Grèce, n'a subi d'influences étrangères que lorsqu'elle était déjà vieille et que son rôle était terminé.

Quelles que soient nos dissidences avec M. Toubin sur cette grave question, nous n'hésitons pas à nous ranger à son avis quand à l'existence d'un CHAMP SACRÉ chez les nations gauloises, et à placer avec lui celui des Séquanes à Molain, ce qui pourrait servir à expliquer l'existence de l'Alaise comtoise.

(1) En effet, l'étude approfondie de ces mythes a démontré que partout, au fond, s'y retrouve l'adoration du serpent, comme emblème du CERCLE FATAL DE L'EXISTENCE et du RETOUR CYCLIQUE DES CHOSES, à laquelle doctrine du RETOUR CYCLIQUE DES CHOSES se rattache la théorie de la TRANSMIGRATION DES AMES. — Dans cette théorie, commune au brahmanisme, aux Druides, au sacerdoce de Zalmoxis et aux sectes orphiques, du RENOUVELLEMENT PÉRIODIQUE DES HOMMES ET DES CHOSES, le serpent et son œuf figurent comme le type des évolutions des mondes, des dieux et de l'espèce humaine.

elle a été mise en pleine lumière par la découverte de M. de la Villemarqué d'une hymne que chantaient les victimes en allant au sacrifice. « *Ma langue dira mon chant de mort au milieu du cercle de pierres qui enferment le monde... c'est la fête autour des deux lacs; un lac m'environne et environne le cercle; le cercle un autre cercle plein de douves profondes.* — *Le serpent s'avance dehors en rampant vers les vases du sacrificateur aux cornes d'or.* — *Les cornes d'or dans sa main, sa main sur le couteau, le couteau sur ma tête* (chant d'*Uther-pen-Dragon*, contes bretons traduits par La Villemarqué, t. II, p. 292). » Les cercles de pierres ceints de douves symbolisaient l'œuf du monde, l'œuf primitif, et, par le renouvellement annuel de sa peau, le serpent offrait trop d'analogie avec l'idée de renaissance druidique pour que ce symbole n'eut pas tenu une grande place dans la religion de nos pères.

Jusqu'ici on avait confondu sous le nom de *tumuli* tous les tas de pierres à peu près uniformes de dimension et évidemment faits de main d'homme qui couvrent les plateaux ou les flancs de certaines montagnes. M. Monnier, frappé de bonne heure de la fréquence et de la similitude de ces monticules, s'était souvent demandé qu'elle pouvait en être l'origine, lorsqu'un jour se trouvant sur le mont de la Sainte-Baume en Provence, le hasard vint lui fournir l'explication désirée. « Comme j'en avais déjà observé de pareils, dit-il dans son annuaire de 1862, sur la montagne de Haute-Roche, près de Mirebel, sur la montagne de

Château-Chalon, en face de l'aiguille de Belden, j'en conclus que, dans l'érection de pareils monceaux, il y avait un motif religieux de la part des anciens habitants du pays. Je me suis surtout convaincu de ce fait en 1843, quand j'ai vu les pèlerins de la Provence former des monceaux de pierres tirées de la cime rocheuse du Saint-Pilon, au-dessus de la Sainte-Baume. Ces gens constataient ainsi l'accomplissement d'un acte de dévotion à un lieu consacré, et c'est évidemment dans le même sens que les Séquanes qui avaient foi à Bélenus venaient s'acquitter de pareils devoirs envers lui à quelque distance autour de la roche sacrée de Belen et au sein des bois qui servaient de sanctuaire à sa divinité. Ces *acervi*, ces tas de pierres votifs, témoignages de sacrifices, ces *tumuli*, en partie funéraires si l'on veut, car il y en a de différentes espèces, sont pris exclusivement pour des sépultures guerrières et des indices de champ de bataille. » — Partout ainsi, dans l'œuvre de M. Monnier, les observations du voyageur viennent justifier les prévisions de la science et donner un appui solide aux inductions de l'archéologue.

Les phocéens établis à Marseille n'avaient pas tardé à remonter les rives du Rhône pour commercer avec les peuples qui les habitaient. Ils apprirent aux Gaulois à battre monnaie, à perfectionner la fonte de leurs métaux et à tirer meilleur parti de leurs mines de sel. Aussi les voit-on bientôt, selon M. Mounier, établis dans toute la Séquanie à *Lédo* d'abord, à laquelle ils donnent

son nom, *Ledo*, *Ledon*, *Ledonium* (Yon en langue vulgaire), en souvenir de leur mère-patrie, *Ledon* en phocide (1). Cette antiquité de Lons-le-Saunier est prouvée non seulement par les médailles grecques antérieures à la conquête romaine retrouvées dans les plus anciennes couches de débris de cette ville, mais encore par l'usage si persistant de la farandole des belles olives (la farandole des olives en Provence), que l'on dansait il y a peu d'années encore les lundis de Pâques sur la côte de Mont-ciel, et par la coutume du pain bénit porté dans une corbeille surmontée de fleurs par une jeune fille couverte d'un long voile blanc (*peplos*) ouvert par devant et qui la cache tout entière. C'est ainsi que les jeunes Grecques portaient sur leurs têtes les gâteaux de sacrifice dans des corbeilles couvertes d'un voile éclatant. Nous retrouvons nos Phocéens à Grozon, puis à Crissey, battant monnaie, à Dittatium, territoire actuel de Marpain et de Dammartin, à Evans, au Grand et Petit-Mercey, où ils enseignent à nos aïeux à mieux utiliser les riches gisements ferrugineux de la Serre et à

(1) *LEDON* rendue par *LÉDO* dans les chartes latines, a son origine dans *LED*, terme celtique qui traduit le phénomène journalier qu'offre la source salée de cette ville, car il signifie **FLUX DE LA MER** (Opinion de Dunod, de MM. Édouard Clerc et Rousseau). M. Monnier ne le nie pas, seulement il date la transformation de *LED* en *LEDON*, et le développement de la cité, de l'arrivée des Phocéens. — Des haches en pierre de Jade et des tombelles gauloises, que l'on voit encore au hameau de Sugny, près de Montmorot, prouvent clairement que ses salines étaient déjà exploitées ayant la conquête romaine.

remplacer leurs armes de bronze par de solides lames de fer.

La Gaule avait été envahie par les Kimris qui s'étaient fondus avec les Gaëls. Le clan n'existe plus chez eux lors de leur arrivée dans la Gaule ; il était remplacé par quelque chose d'analogique aux *gentes* latines ou à la *cippe* germaine. Sur la ruine du clan gaëlique s'était assise l'aristocratie militaire de ces Kimris qui en ployait les débris sous sa clientèle et les soumettait au servage. Jaloux de l'autorité des Druides, les chefs de guerre s'efforçaient de secouer la domination de ce corps sacré qui baissait peu à peu devant leur puissance, et ils aspiraient ouvertement à substituer la royauté à la démocratie gaëlique. C'est dans ce moment si critique, au milieu de cette grande transformation sociale, que la Gaule fut surprise par la conquête romaine.

Appelé par les Edues, Jules César battit Arioriste, le refoula hors de la Séquanie, arrêta l'émigration helvète et exploitant avec adresse les rivalités des différentes nations gauloises, armant les unes contre les autres, il se trouva en très peu de temps maître de tout le pays qui s'étend du Rhône au Rhin et des Alpes aux Pyrénées. Le danger commun réveilla l'antique énergie de nos pères qui, ralliés à la voix puissante de Vercingétorix, vinrent lui livrer une dernière bataille où leur courage fut trahi par la supériorité des armes et de la tactique militaire. La reddition d'Alaise, où s'étaient enfermés les derniers défenseurs de la

nationalité gauloise, décida du sort de la Gaule entière qui devint ainsi une province romaine. Mais ses soldats conduits par leur vainqueur allaient bientôt faire expier à Rome l'anéantissement de leur patrie, en abattant son antique liberté au profit de César et en lui imposant ainsi par avance les Tibère, les Caligula, les Néron, les Caracalla, etc., toute cette suite de monstres couronnés qui ont épouvanter le monde et trop vengé les nations conquises du joug que Rome faisait peser sur elles.

Sous Auguste, la Séquanie fut romanisée comme tout le reste de la Gaule. M. Monnier nous fait suivre les pas d'une colonie égypto-campanienne qui, sous le commandement de Lucius Munatius Plancus, vint couvrir notre sol d'amphithéâtres, de palais, de temples, de villa et de routes. Il leur attribue la fondation de Poligny où s'éleva un temple d'Apollon en qui se fondit le Belen celtique. Peut-être les mosaïques des Chambrettes-au-Roi, entre Poligny et Tournon, n'en sont-elles que les derniers vestiges. Un temple à Auguste s'éleva bientôt aussi sur le bord septentrional du lac d'Antre, ainsi qu'un *sacellum* à Pan et un autre temple de Mars et de Bellone au Pont-des-Arches, sur le ruisseau d'Héria. Nous retrouvons nos Campaniens dans la vallée du Suran qui est toute grecque. Le Surant ou Suran, avec ses traditions de nymphes se jouant sur ses bords (mythe qui n'a rien de celtique), ne rappelle-t-il pas Sorrente et ses sirènes. *Graye* (*graii*, grecs), *Gigny* (*γυναικες*, γυνη),

Licona, *Balanos*, *Cousance* (*Cozinça* en langue vulgaire) la côte d'*ageon*, qui sépare le val de *Gizia* de celui de *Cuisia* (*αγεων*, montagne sainte) où s'est tenu le sabbat des sorcières, *Augea*, *Scyrey*, *Cuisia*, trois noms réunis au pied oriental du mont Taigète en Laconie (*Seyras*, *Gythium* et *Augea*), toutes ces dénominations n'indiquent-elles pas un pays colonisé par ces Grecs-Campaniens ? Il ne peut, du reste, plus subsister de doutes à cet égard depuis la découverte, en 1850, à Rosay, d'un cadavre portant encore à chaque avant-bras un brassard en bronze, espèces de barillets bien guillochés en tout semblables à ceux que portent encore les femmes napolitaines et que l'on voit au bras de la *marchande d'amours*, délicieuse peinture retrouvée à Herculaneum. — Quant aux Egyptiens faisant partie de cette colonie, des figurines d'*Isis* et d'*Osiris*, des cassolettes où l'on voit des têtes d'*ibis*, l'*oise* d'*Isis*, des petits *apis* en airain et surtout des mosaïques où se trouvent dessinées des fleurs de lotus comme celle du jardin de M. Thiboudet, à Arlay, témoignent partout de leur présence au milieu de ces Campaniens.

Bientôt l'empire romain, incapable de se défendre lui-même, ne peut plus protéger les nations qu'il s'est annexées. Écrasée d'impôts, ruinée par les exactions du fisc, la Séquanie est en but aux incursions continues des Germains. C'est alors qu'elle reçut d'apôtres grecs la bonne nouvelle que le Rédempteur du monde était né à Bethléem, le roi des pauvres, des affligés, ils en-

seignaient que tous les hommes sont frères, que tous ont une âme, qu'il n'y aurait plus d'esclaves. saint Ferréol et saint Ferjeux évangélisèrent la Séquanie. Les apôtres du nouveau culte virent bien-tôt leurs prosélytes s'augmenter. la persécution des empereurs ne fit que donner de nouvelles forces au christianisme naissant jusqu'à ce que la conversion de Constantin en fit la religion de l'État. Alors, s'élevèrent les églises de Châtel, de Saint-Étienne de Coldre, contemporaines, selon M. Monnier, des églises de Lyon, Châlon, Autun, Dijon et Besançon.

L'Empire avait tellement énervé le monde civilisé « qu'il suffit d'une poignée de braves aventureux pour l'anéantir. » Par cette révolution, la race germanique préparait à la Gaule des destinées toutes nouvelles. Il était nécessaire, se sont écriés les théoriciens de l'école fataliste, « que notre nation fut accablée par les Romains d'abord et anéantie ensuite par les Barbares, » et tout cela pour aboutir à un mélange de races, condition forcée de tout progrès ultérieur. Puissante philosophie, en vérité, qui ne voit dans l'asservissement d'un peuple par un autre qu'un procédé pour transfuser le sang et rajeunir les races, à l'instar de ce que pratiquent les éleveurs de bestiaux.

Nous voyons la Séquanie envahie, d'abord par des bandes burgundes, puis par des Franci du Rhin supérieur, gouvernée, sous la période mérovingienne, par des *patrices* et ensuite par des *comtes*. Appelés par les seigneurs bourguignons,

mécontents de l'élévation de Charles Martel, les Sarrasins ravagent une partie du *comté de Bourgogne*, incendent le monastère de Luxeuil et portent partout la dévastation jusqu'à ce qu'ils soient écrasés par Charles Martel, qui réunit le *comté de Bourgogne* à la couronne et y laisse des troupes et des colons austrasiens. M. Monnier s'est enquis de toutes les localités dont les noms et les traditions témoignent de la présence des Sarrasins dans notre Jura. Le territoire de Moirans, jonché de noms maures ; celui d'Amagétobrie (*Tavaux*), dont on leur attribue la destruction, ce que semble attester une foule de dénominations sarrasines, la plaine qui s'étend sous Chapelle-Voland, etc. Il constate, en outre, qu'il se trouve des lieux d'origine franque partout où il s'est livré des combats contre les Sarrasins. Le canton de Moirans a été la *terra Francorum* ; — *Francault* (*villa de Francis*), à l'ouest de la plaine d'Amagétobrie, — *Villefrancon*, proche de Charcenne et Charcenay (*Saravenii*) ; — et *Francheville*, en tête de la plaine de Chapelle-Voland. C'était une terre de franc-alieu. On y voit encore un monticule de terre artificielle, en forme de cône tronqué, entouré d'un fossé circulaire, semblable à tous les *terpents* de la Zélande ou de la Frise, et qui s'appelle la *Motte de Male* (*Mael* en langue teutonique, *Melburg* en langue franque, assemblée générale, jugement). Le Champ-des-Laites, dénomination topique du même territoire, rappelle la condition létique de la propriété abandonnée aux

colons et restant *allodiale* (libre) sauf le paiement de la dime au souverain (de *lait ou laide*, lande, terrain). On retrouve au *Champ-au-Maire* les débris du *Burg*, autour duquel se groupèrent les premières maisons. Toute la terre de *Colonne*, dont dépend *Francheville*, était allodiale et n'a jamais offert trace de main-morte. La communauté, forme primitive de la société germane, existait entre les différents villages de cette terre. *Sellières*, qui dut sa naissance à ces colons francs-saliens (*salii*, nobles, *satii-her*, nobles maîtres, et de là son nom et les trois salières qui sont dans ses armes), vit plus tard tenir compte de ses libertés originelles dans la charte qui lui fut concédée au treizième siècle.—L'arrondissement de St-Claude, qui fut peuplé de ces mêmes colons austrasiens, s'appela longtemps la terre des Francs et était allodial.

Le comté de Bourgogne réuni à l'empire carolingien, puis au royaume d'Arles, devenu héritaire, fut enfin constitué à l'état de *Franc-Comté* par Raynald III, père de Béatrix, qui l'apporta en dot à Frédéric Barberousse. Il resta sous la suzeraineté de l'empire d'Allemagne jusqu'à sa réunion au duché de Bourgogne. Nous voilà sur le seuil du moyen-âge.

La transformation féodale est racontée par M. Monnier avec tous les détails qui peuvent porter la lumière dans ces temps obscurs. Il nous montre partout les chapelles, les couvents, les églises s'élevant sur les ruines des temples payens et dans les lieux consacrés au culte druidique. Nous

assistons à la fondation de l'abbaye de *St-Oyen-de-Joux* à Condat par saint Romain et saint Lupicin, anachorètes d'Isernoire, aux commencements de la ville sous saint Olympe, à laquelle saint Claude, archevêque de Besançon, donne son nom au septième siècle, — à l'érection des abbayes de *Baume* par saint Lothain d'Autun, relevée à la fin du neuvième siècle par le bienheureux Bernon;— de *Gigny* par Bernon sous la dédicace de saint Taurin, dont les reliques y furent apportées avec celles de saint Aquilin et de sainte Florence par trois ecclésiastiques fugitifs de la Neustrie;— de *Château-Chalon* par le patrice Norbert et sa femme Eusébie;— de Vaucluse, etc.—Nous voyons s'élever les nombreux châteaux de notre pays, naître et grandir toutes les puissantes familles seigneuriales du Jura, les nobles maisons de Salins, de Vienne, de Chalon, de Vergy, de Beauffremont, de Drameley, qui donna deux grands-maîtres au *Temple*, de Rahon, dont Jean, sire de Longvy, dit de Chaucin, fut le père de Jacques de Longvy, dernier grand-maître des Templiers et qui prit le nom de Jacques de Molay, du fief de Molay, qui appartenait aux sires de Rahon. En effet, Jacques de Molay portait dans ses armes écartelé au 1^{er} et au 4^e du *Temple* et au 2^e et 3^e d'azur à la bande d'or, qui est de Rahon (extrait de l'armorial de Beaune, publié par M. Pautet dans la *Revue de la Côte-d'Or* du 8 novembre 1847). Il avait été reçu chevalier dans la chapelle du *Temple* à Beaune, ville templière la plus proche de Molay. Dans son testament en date de 1300, publié à l'officialité de

Besançon et cité par Labey-de-Billy, Jean de Longvy rappelle au nombre de ses enfants Jacques de Longvy.

Le propriétaire actuel de l'ancienne petite seigneurie de Landon m'a assuré, en outre, avoir eu dans les mains une charte concédée aux habitants d'icelle par Jacques de Molay, seigneur de Landon du chef de sa mère, Bazin de Menthon, épouse du sire de Rahon.

Les origines de nos cités et leur développement sont narrés avec toute la minutie d'une science inépuisable. — Lons-le-Saunier d'abord, longtemps partagée entre les maisons de Chalon et de Vienne, jusqu'à Louis de Chalon qui, par son mariage avec Marie de Beaux, fondit en sa personne les droits des deux familles rivales, et qui dut à Philibert-de-Chalon, généralissime à vingt-cinq ans de l'armée impériale et successeur de Bourbon, l'honneur de posséder le grand étendard des Romains que l'abside de l'église des frères mineurs vit flotter sous sa voûte jusqu'à l'incendie de 1536, qui dévora le couvent et l'église. — Dole et ses franchises concédées par Alix de Savoie et de Bourgogne, sa résistance énergique aux troupes de Louis XI et le sac horrible qui s'ensuivit, son université si célèbre qu'elle fut honorée de la présence dans ses chaires d'Agrippa et de Dumoulin, le grand jurisconsulte. — St-Claude et ses procès de sorcellerie dont son trop fameux juge Boguet eut le triste honneur de donner le manuel qui devint le livre d'or des magistrats appelés à juger ces sortes d'affaires. Nul mieux

que lui ne pouvait fixer les règles à suivre dans ces procédures criminelles, nul n'ayant fait encore un pareil holocauste de ces malheureux, quinze cents en dix années pour avoir jeté des sorts ou s'être rendus au sabbat. « Pressuré, réduit à la plus atroce misère, le peuple, dit un historien célèbre, désespérant du Dieu de ses maîtres, impuissant à le protéger, revenait à ses divinités primitives, au Dieu de la forêt, de la lande ou de la source. » Dans ces assemblées du sabbat, triste parodie du monde qui l'oppressait, cynique protestation de ses souffrances quotidiennes, tout se passait au rebours de la vie réelle. Sous la présidence du Diable, qui grandissait dans la croyance populaire jusqu'à l'emporter en puissance sur Dieu lui-même, on contrefaisait le don de la personne au seigneur en basant au derrière de Satan, on communiait la tête en bas et les pieds en l'air, on se livrait à des danses échevelées, « revanche du pesant ennui de la journée et surtout on mangeait, source principale de l'attrait de ces réunions pour les affamés si nombreux alors, » et le bras laïque s'unissait au bras séculier pour torturer ces pauvres hères fanatiques ou idiots et les jeter aux bûchers toujours fumants. M. Monnier éclaire d'une sinistre lueur cet épisode si sombre de notre histoire.

Il constate la naissance des libertés communales des moindres bourgades, il les suit toutes dans les mains de leurs différents possesseurs ; rien ne lui échappe : il connaît tout ce qu'elles offrent de saillant, d'intéressant pour l'historien, l'antiquaire ou

même le simple curieux; la féodalité est son élément, il nage au milieu de ses vieux titres et de ses vieux parchemins qu'il a tous compulsés.

Nous voici arrivés à la lutte des Hispano-Comtois contre les Français. Malgré les souffrances qu'elle eût à endurer de la part de ses envahisseurs, la Franche-Comté lutta énergiquement contre les armées de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV. Le prince de Condé fut obligé de lever le siège de Dole, et, harcelés sans trêve ni repos par les bandes de partisans montagnards, les Français n'auraient pu se rendre maîtres de la Comté sans la trahison qui leur livra cette province tant convoitée et dont ils n'avaient pu s'emparer par la force des armes. Habillement pratiqués par Wattiveille, ce vénimeux reptile, caché sous la robe d'un abbé de Baume, deux fois assassin et renégat, et par ses deux accolytes, Paul de Beaufremont et le marquis d'Yène, les membres de la noblesse comtoise consentirent à livrer les forteresses dont ils avaient le commandement et, malgré l'héroïque défense de Montaigu par Lacuzon, le courage dut céder devant le nombre. Grâce aux menées ténébreuses de son agent, Louis XIV put donc réunir la Franche-Comté à la France.

M. Monnier ne s'arrête pas en si beau chemin, il nous retrace les annales révolutionnaires de notre Jura. Que de souvenirs glorieux réveille ce mot de révolution! Que de scènes terribles, d'épisodes sombres et pathétiques, il retrace à l'esprit! Pour bien connaître et bien comprendre la révo-

lution, s'écriait un jour un illustre professeur, il faudrait avoir son histoire dans chaque province. M. Michelet a dû tressaillir d'aise en voyant son programme si bien réalisé par M. Monnier. Jour par jour, il nous fait assister aux péripéties de ce grand drame, rien n'est omis de ce qui peut éclairer sa marche. L'émotion causée par la lutte des parlementaires, la convocation des notables, le contenu des cahiers des députés aux états généraux, les craintes, les terreurs folles des populations à propos de l'arrivée des brigands, cet épisode si curieux, véritable énigme pour l'historien, l'armement des campagnes attribué à tort à Mirabeau, à Duport, aux Lameth, qui tous y étaient fort étrangers et qui ne fut que l'explosion des haines accumulées depuis de longs siècles contre la féodalité. Excités par les propos insolents des chefs de corps, des officiers nobles, par les menaces des parlementaires qui ne parlaient que de les châtier, ne se sentant plus couverts par la puissance royale à laquelle ils s'étaient confiés jusque-là, les paysans compriront tout d'un coup la nécessité où ils se trouvaient de se protéger eux-mêmes, et pour ce chacun s'arma de ce qui lui tombait sous la main, qui de son hoyau, qui de sa fourche ou de sa faulx. En quelques jours, l'Assemblée constituante eut une armée de trois millions d'hommes. Alors la vieille colère leur monta à la tête, ils se ruèrent sur les châteaux pour lacérer les titres de propriété féodale, qui les avaient faits si longtemps la chose du seigneur et que renfermaient les chartiers en bois de chêne

contenus dans la tourelle qui s'élevait orgueilleusement en signe de domination à côté du pigeonnier féodal.

Nous assistons à la fête de la fédération à Lons-le-Saunier, ce grand jour où, réunis à la Chevalerie, à l'entrée de ce charmant vallon de Conliége, au pied de cet amphithéâtre naturel formé par les monts de Perrigny, Conliége et Montaigu, les représentants de toutes nos populations jurassiennes jurèrent unanimement de déposer toutes les haines sur l'autel de la patrie et de ne plus vivre que pour la constitution nouvelle. Fête sublime ! où toutes distinctions de classes, de fortune, de partis furent complètement oubliées, rehaussée par les nobles harmonies de la nature et de la patrie qui y ajoutaient un intérêt sérieux et pathétique, premier essai de fraternité, où, dans l'effusion du cœur de tous, on but : *à tous les hommes, à nos ennemis mêmes que nous jurons d'aimer et de défendre.* Que c'était bien le même peuple qui, pendant mille ans, s'était efforcé d'aimer ses maîtres et avait pu trouver en son cœur un océan d'amour à opposer à la montagne de maux qui l'oppressaient. Hélas ! qu'il dure peu cet éclair d'union et de concorde ! les haines s'enveniment, les menaces des souverains étrangers surexcitent les passions, et septembre roule un flot de sang entre les partis. La lutte éclate acharnée, mortelle, entre les Montagnards et les Girondins.

M. Monnier nous fait connaître la part prise par le Comité Directeur du département au sou-

lèvement girondin après le 31 mai, l'envoi des commissaires de la convention, l'établissement du tribunal révolutionnaire, l'arrestation des hommes de la terreur, après la chute de Robespierre, et les massacres exécutés par cette hideuse association de Jéhu, sur laquelle Charles Nodier a le premier appelé l'attention et que l'on prendrait pour une fantasmagorie du spirituel écrivain si des faits nouveaux n'étaient venus confirmer ce qu'il avait avancé et démontrer sa véracité.

Ici se termine l'œuvre historique de M. Monnier. Nous avons essayé, autant que nos forces nous l'ont permis, de grouper et de présenter dans leur ensemble toute cette suite de travaux, de recherches philologiques, de découvertes, tous ces trésors d'érudition épars dans ses annuaires.

Mais il ne s'en est pas tenu là. Il a voulu aussi nous retracer le tableau complet des traditions et légendes franc-comtoises qu'il connaît si bien. Il les a recueillies avec une patience infatigable et les a comparées avec celles des départements voisins ; il a recherché sous quelles influences elles se sont formées ; quelles modifications elles ont éprouvées du christianisme, en quoi elles se rattachent à la religion de nos pères, en quoi elles peuvent servir à nous l'expliquer, à nous la faire mieux connaître ?

Quand à la filiation de ces croyances, nous lui ferons un léger reproche, celui de n'avoir pas fait assez large la part de l'élément celtique dans leur génération et de l'avoir trop sacrifié aux idées

religieuses de l'Inde, auxquelles le druidisme avait certainement emprunté quelques rites, mais dont il se séparait radicalement sur le fond par son affirmation de la personnalité indéfectible de l'homme.

Sauf les changements opérés par le christianisme et quelques mythes greco-latins (celui des syrènes et de rares vestiges du culte de Diane), toutes les légendes séquanaises se rattachent à la mythologie celtique. Les *fées*, fort différentes des *péri* persanes et qui sont devenues plus tard les *dames blanches ou vertes*, puis les *bonnes vierges*, sont d'origine toute gauloise. Leur aïeule Korridwen (*la fée blanche*) était une des divinités principales des Druïdes. C'était celle qui *retient toute science dans la nuit première*, celle qui *mettait les 6 plantes sacrées dans la chaudière ornée de perles et de diamants* (devenue plus tard le bassin des romans de la table ronde, le St Grâal). Trois gouttes brûlantes en rejoillissent sur Gwyon (*le nain ou le voyant*), il porte son doigt à ses lèvres, et à l'instant même, la science universelle lui est dévoilée. Ce symbole de la lutte de la nature et de l'esprit était le fond des mystères célébrés chez toutes les nations gauloises. Les fées étaient le peuple de Korridwen ; l'eau du bassin sacré dévoilait l'avenir, elle guérissait et ressuscitait, c'est-à-dire élevait à la vie de l'esprit. Les Druïdesses distribuaient seules ce précieux breuvage; aussi jouissaient-elles dans la croyance populaire du pouvoir de guérir, de commander à la nature qu'eurent

plus tard les fées, en qui s'incarna leur souvenir lorsqu'elles eurent été proscribes et frappées d'anathèmes. Nous en avons la preuve dans les ballades bretonnes où la reine des fées a toujours une fauille d'or avec laquelle elle peut *transformer tout ce qu'elle touche (les fées du loc-il-du)* et une couronne de gui, la plante vénérée des Druïdes, comme la fauille d'or était le signe caractéristique de leur sacerdoce, plus tard *le rameau d'or, le rameau de gui*, qui devient une simple baguette dans les romans de la table ronde.

La vouivre est une création purement celtique et toute séquanaise sur laquelle M. Monnier a rassemblé tous les détails propres à la mettre en pleine lumière.

Il a très bien compris que les *nains* (les Korrigans et les Pouliquets de la Bretagne) qui partout sont préposés à la garde des trésors souterrains, sont le dernier écho de croyances religieuses adoptées par les Gaulois lors de leur séjour sur les bords du Pont-Euxin et par suite de leur contact avec les nations adoratrices des divinités métallurgiques. — Les *goblins* celtes transformés en lutins, follets, servants, etc., devenus plus tard *Robin-bon-diable* ou *Trilby*, ont enfanté cette gracieuse mythologie qui s'est épanouie pendant tout le moyen-âge en France et en Angleterre, et de laquelle Shakespeare n'a pas dédaigné de s'inspirer pour la création de *la Tempête* et du *Songe d'une nuit d'été*, ces drames étincelants où il a jeté à pleines mains tous les trésors de sa poésie.

Quant aux légendes de *Berthe la Sauvage* et du *chasseur nocturne*, elles sont toutes deux d'origine germanique. *Berthe la Sauvage*, *Bertha* ou *Bertcha*, n'est qu'une altération de *huerta*, déesse de la terre chez les Germains, et le chasseur nocturne ou infernal n'est pas autre chose que la chasse et le cortège aérien du *roi des alses*, la chasse d'*Odin*, la chasse d'Arthur en Bretagne, du comte Thibault en France, d'Olipherne en Comté, devenue plus tard, après que le christianisme eut imposé des noms nouveaux à tous ces esprits, la *chasse du roi Hérode* ou *le veneur Caïn*.

Après avoir parcouru toutes ces pages si remplies d'érudition que M. Monnier a consacrées à nos traditions, on ne peut s'expliquer qu'au lauréat de l'institut, M. Alfred Maury, ait pu dire dans un journal scientifique, *l'Athéneum*, que l'auteur des *Traditions populaires comparées* ne connaît qu'imparfaitement l'histoire des religions. qu'il utilise comme il le peut le petit nombre de livres de sa bibliothèque sans s'apercevoir des anachronismes qu'il commet. Ne seriez-vous point orfèvre M. Jos ? Effectivement le bout de l'oreille perce un peu plus loin. Comment ignoriez-vous, M. Monnier, que votre critique est l'auteur de l'article *Fées* de l'*Encyclopédie moderne* et d'un mémoire sur les *Fatues* et les *Deæ-Mairæ*, inséré dans la *Revue archéologique*? Et puis vous permettre de traiter un pareil sujet sans vous en être fait octroyer le droit par notre docte institut ! Du fond du Jura, de votre nid de Domblans, vous laisser

aller à émettre des opinions non revêtues de la haute approbation de ces Messieurs ! et cela sans prier M. Maury de venir vous discerner *les livres sérieux, des compositions légères ou sans critique de votre bibliothèque* ! Aussi vous a-t-il rudement appliqué la férule en vrai pion d'Académie. Et voyez la conséquence.

M. Delacroix, à Besançon, marchant sur vos traces, lève fièrement l'étendard de la révolte, secoue le joug des idées préconçues, de la science imposée d'en haut et, dans son franc et incisif langage comtois, s'écrie crûment. Erreur ne fait pas compte, votre siège d'Alaise est fait, nous commençons le nôtre, au tour de la science libre (1). »

(1) Et chacun sait s'il a tenu parole, et quels résultats il a obtenus. Au milieu de l'étonnement général, malgré le silence et le dédain des uns, malgré la colère que soulevait chez d'autres son audacieux défi, il a, sans se laisser détourner un seul instant de son but, porté de si rudes coups à l'Alise de Bourgogne, qu'il a forcé tous ses partisans à descendre dans la lice pour défendre sa cause si malmenée. Homme d'initiative, plein d'une juvénile ardeur, la tête débordant d'idées que le moindre choc fait jaillir, M. Delacroix a eu le rare bonheur de trouver, à côté de lui, pour le soutenir dans sa lutte, la plume si nette et si incisive de M. Castan, sa discussion si nourrie de faits, son analyse si judicieuse qu'elle n'offre nulla prise à ses adversaires, et la ténacité, les connaissances spéciales et l'ardeur scientifique de M. Bial. Aussi par leurs efforts communs sont-ils parvenus à établir d'une manière péremptoire les conditions que doit remplir l'Alesia de Jules César. Or, de la polémique si vive qui s'est engagée, il est resté deux points acquis et irréfutables : 1^o qu'Alise-Sainte-Reine ne remplit que trois des conditions indiquées ; 2^o qu'Alaise les remplit à peu près toutes. Il reste bien démontré qu'Alise-Sainte-

Mais la science libre où nous mène-t-elle, grand Dieu ! la pensée n'existe pas sans l'être, c'est donc à la décentralisation que vous nous conduisez directement.

Vous vous rencontrez ainsi au terme de vos travaux avec le trop regrettable M. de Tocqueville, avec MM. Raudot d'Haussonville, Elias Renaulx et les spirituels rédacteurs de la *Revue de Nancy*.

Aussi, nous, enfant du Jura, qui croyons à l'autonomie future des provinces, et qui espérons voir renaitre au milieu d'elles la pensée et la vie depuis trop longtemps absentes de leur sein, vous crions-nous merci pour tout ce que vous avez

Reine ne peut plus prétendre à être l'Alésia des COMMENTAIRES, et que s'il peut encore subsister quelques doutes à l'égard d'Alaise en Comté, on ne peut plus lui contester de réunir en sa faveur les plus grandes probabilités.

Mais cette lutte si hardiment entamée et si bien soutenue a eu un autre et plus grand résultat, celui de faire de Besançon un vaste foyer d'études celtiques. Les textes anciens ont été analysés et commentés, le sol fouillé, les débris qu'il recelait ramenés au jour et soumis à une investigation sévère, une foule de questions soulevées ; d'autres jusque-là débattues ont reçu leur solution dans les brochures de MM. Delacroix, Castan, Bial, Toubin, Chifflet et Sarrate, matériaux précieux qui, mis en œuvre par l'intelligence éminemment synthétique et la science si profonde et si variée de M. Bial, lui permettront d'achever sa grande HISTOIRE DE LA CIVILISATION CELTIQUE. Puisse-t-il conduire à bonne fin l'œuvre dont il a si hardiment jeté les premières assises et indiqué les contours, et l'Histoire de France aura enfin une base solide, inébranlable, sur laquelle elle pourra s'appuyer sans crainte aucune, et la Franche-Comté devra au fils d'adoption dont elle est fière à si juste titre, de pouvoir ajouter un fleuron de plus à la couronne que

fait et pour tout ce que vous avez rendu possible.

lui ont tressé les Cuvier, les Jouffroy, les Nodier, ses glorieux enfants.

